



le futur en construction

DIRECTION SECURITE, STRUCTURES ET FEU

Réaction au Feu

RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA15-0002 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1+A1:2013

Notification par l'état français auprès de la commission Européenne sous le n° 0679

Norme Produit

NF EN 14041:2005 « Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés –
Caractéristiques essentielles »

A la demande de :	TARKETT GDL S.A. 2 Op der Sang 9779 LENTZWEILER LUXEMBOURG
Marque(s) commerciale(s) :	TX SELECTION (I3)
Usine(s) de production :	L'usine de production figure dans le rapport d'essais associé
Description sommaire :	Revêtement de sol (description détaillée au paragraphe 2)
Date du rapport :	09 janvier 2015

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 5 pages.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

1. Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux procédures données dans la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

2. Description du produit

Revêtement de sol vinylique hétérogène sur mousse essayé en pose collée sur panneau de particules de bois de 19 mm d'épaisseur.

Revêtement vinylique constitué de :

- Une couche de finition à base de polyuréthane d'épaisseur 9 µm.
- Une couche d'usure transparente à base de polychlorure de vinyle d'épaisseur 0,45 mm protégeant un décor imprimé.
- Une couche intermédiaire à base de polychlorure de vinyle et de charges renforcée par un voile de verre.
- Une mousse d'envers à base de polychlorure de vinyle et de charges.

Masse surfacique nominale : 2400 g/m².

Épaisseur nominale : 3,3 mm.

Coloris : divers.

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui du classement

3.1 Rapports d'essais

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Identification de l'essai	N° du rapport d'essai	Méthode d'essai
CSTB	TARKETT GDL S.A. 2 Op der Sang 9779 LENTZWEILER LUXEMBOURG	ES541140654	RA15-0002	NF EN ISO 9239-1:2013 NF EN ISO 11925-2:2013

3.2 Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres conformité
NF EN ISO 11925-2 Exposition de surface de 15 secondes	TX SELECTION (I3)	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres continus Moyennes
NF EN ISO 9239-1	TX SELECTION (I3)	3	Flux énergétique critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	6,28 343

4. Classement et domaine d'application

4.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant le(s) article(s) 12.5 et 12.9.2 de la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

4.2 Classement

Comportement au feu		Production de fumées
C_{fi}	-	s1

Classement : C_{fi} - s1

4.3 Domaine d'application

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Le produit décrit au paragraphe 2.
- Une épaisseur nominale de 3,3 mm.
- Une masse surfacique nominale de 2400 g/m².
- Des coloris divers.

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose collée (colle acrylique) sur tout panneau dérivé du bois de masse volumique $\geq 510 \text{ kg/m}^3$ ou sur tout support de masse volumique $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$ classé A2_{fi}-s1 ou A1_{fi}.

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

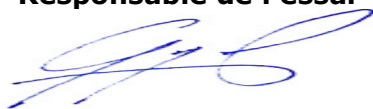
Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de performance du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre du Règlement européen sur les Produits de Construction (règlement UE n° 305/2011).

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à essai.

Champs-sur-Marne, le 09 janvier 2015

Le Technicien
Responsable de l'essai



Franck GOGUEL

Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu



Nicolas ROURE

.....FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT